

Paris, le 20 juin 2022

Résultat de l'option pour le paiement du dividende en actions au titre de l'exercice 2021

Neoen rappelle que, lors de son assemblée générale annuelle du 25 mai 2022, les actionnaires ont adopté la troisième résolution relative, notamment, au versement d'un dividende d'un montant brut de 0,10 euro par action et la quatrième résolution relative à l'option pour le paiement de la totalité du dividende en numéraire ou en actions. Chaque actionnaire pouvait opter pour le paiement du dividende en actions, et ainsi recevoir, selon son choix, soit 100% du dividende en numéraire, soit 100% du dividende en actions ordinaires nouvelles.

Le prix de l'action nouvelle remise en paiement du dividende a été fixé à 33,99 euros. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des cours de clôture cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'assemblée générale, diminuée du montant du dividende, arrondi à deux décimales après la virgule au centième supérieur, conformément aux dispositions de l'article L. 232-19 du Code de commerce.

La période d'exercice de l'option de paiement en actions était ouverte à compter du 3 juin 2022 et s'est clôturée le 17 juin 2022 inclus.

A la clôture de cette période, près de 80 % des droits ont été exercés en faveur du paiement du dividende en actions.

Cette opération entraîne la création de 252.486 actions ordinaires nouvelles (représentant après augmentation de capital environ 0,2 % du capital) dont le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris interviendront le 23 juin 2022. Les actions ainsi émises porteront jouissance courante et seront assimilées aux actions existantes. Le montant de la soulte en espèces à verser aux actionnaires ayant fait le choix du paiement du solde du dividende en titres s'élève à 187,26 euros et sera mis en paiement le 23 juin 2022.

A l'issue de l'opération, le capital social sera ainsi composé de 107.358.836 actions représentant 107.122.039 voix (sur la base du nombre d'actions auto-détenues en date de la record date soit le 2 juin 2022).

Le montant du dividende en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement du solde du dividende en actions au titre de l'exercice 2021 s'élève à 2.104.768,90 euros et sera mis en paiement le 23 juin 2022.

À propos de Neoen

Neoen est un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable. Neoen dispose de plus de 5,4 GW de capacités solaires, éoliennes et de stockage en opération ou en construction en Australie, en France, en Finlande, au Mexique, au Salvador, en Argentine, en Irlande, au Portugal, en Jamaïque, au Mozambique et en Zambie. Neoen est également implantée en Croatie, en Équateur, aux États-Unis, en Italie et en Suède. Neoen a notamment développé et opère le parc solaire le plus puissant de France à Cestas (300 MWc) ainsi que deux des plus puissantes centrales de stockage à grande échelle au monde : Hornsdale Power Reserve (150 MW / 193,5 MWh) et Victorian Big Battery (300 MW / 450 MWh) en Australie. Société en forte croissance, Neoen vise une capacité en opération ou en construction d'au moins 10 GW fin 2025. Neoen (code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN) est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris.